

De retour de zone rouge, des Belges ont reçu un message "test et quarantaine obligatoires" alors qu'ils sont rentrés dans les délais imposés

RTL INFO avec Emma Gouaille, Justine Sow, Fanny Dehaye et Gaetan Lillon, publié le 29 août 2020 à 08h21

Coronavirus: retour perturbé pour des Belges revenant de France

Plusieurs messages d'incompréhension nous sont parvenus via le bouton orange "Alertez-Nous" cette nuit. Des Belges revenus de vacances, depuis une zone classée orange à leur départ, mais passée au rouge depuis. Les Affaires étrangères avaient annoncé une exemption de test et de quarantaine, pour peu que le retour en Belgique se fasse avant vendredi 16h. Et pourtant, même en prenant leurs dispositions, certains Belges ont reçu un SMS.

PUBLICITÉ

[Ads by Teads](#)

C'est le cas d'Erica. Après avoir appris que Paris passait en zone rouge, la Belge a décidé de rentrer en Belgique. *"J'ai acheté vite un billet. On est rentrés le vendredi plutôt que le dimanche"*, nous explique-t-elle. Ce vendredi vers midi, elle était donc de retour dans notre pays. Selon les consignes du SPF Affaires Etrangères, un retour avant 16h devait la dispenser de test et de quarantaine. Problème, Erica a tout de même reçu un SMS qui lui demande de s'isoler pendant 14 jours et de passer un test.

Vous êtes nombreux à avoir reçu ce même SMS alors même que vous aviez posé le pied sur le sol belge avant 16h, notamment pour permettre à vos enfants de faire leur rentrée scolaire normalement.

"On a tout ramassé vite fait"

Isabelle et ses proches ont choisi la côte d'azur pour leurs vacances. Mercredi dernier, la ville de Villeneuve Loubay dans laquelle ils résident, passe au rouge. Pour éviter un test et une mise en quarantaine obligatoire, la famille décide d'écourter son séjour et rentre endéans les 48h.

"On a tout ramassé vite fait. On a remis la clé de la villa. On est parti un peu comme des voleurs. Nous sommes revenus dans la nuit de vendredi. On s'était inscrit sur le site pour remplir le formulaire obligatoire", a expliqué la touriste de retour de la zone devenue rouge.



Problème, Isabelle reçoit tout de même le fameux SMS lui demandant de se soumettre au test obligatoire. Après quelques coups de fil, à la ligne info coronavirus et aux affaires étrangères pour y voir plus clair, elle se dit perdue. "Une fois, on dit blanc, une fois noir... Ils ne savent pas sur quel pied danser", a ajouté Isabelle.

Même constat pour Vincent, un touriste belge ayant écourté son séjour dans l'Hérault. "On a téléphoné aux autorités Covid pour savoir si c'était un sms automatique ou s'il fallait vraiment faire cette quarantaine et là la personne au téléphone nous dit que ces fameux délais de 48h n'existent pas et que le ministre a raconté n'importe quoi et donc qu'on doit faire une quarantaine obligatoire et un dépistage", a affirmé Vincent.



Ce matin, le SPF Affaires étrangères nous explique que le système n'est pas paramétré en fonction de votre heure d'arrivée. Les SMS sont donc envoyés automatiquement, et ce qu'importe l'heure à laquelle vous avez foulé le sol belge. Le porte-parole des Affaires Etrangères précise que si vous êtes arrivés ce vendredi avant 16h, vous n'avez donc pas de quarantaine ni de dépistage obligatoires.



Le ministre des affaires étrangères confirme: les vacanciers Belges ont bien droit à ce délai de 48h qui leur évite de se soumettre à un test et une quarantaine obligatoires.

"Il se peut peut-être qu'une information ne soit pas correctement passée, maintenant elle est claire et elle est disponible pour tout le monde. Donc ce délai de préavis est vraiment tout à fait d'application. Pour clarifier le message, désormais, les avis seront mis à jour une fois par semaine le mercredi. Effectivement, il peut y avoir un passage d'un code orange à un code rouge le mercredi. Au-delà des 48 h, c'est-à-dire au-delà du vendredi, dans ce cas-là la quarantaine sera obligatoire et le testing sera obligatoire", a expliqué Philippe Goffin, ministre de la Défense et des Affaires étrangères.



Si elle n'est pas obligatoire en cas de retour dans les 48 h, la mise en quarantaine reste recommandée au retour d'une zone à risques.